



# Lè z'Ecové et Lè Potai

## Les échos et les potins

N° 9 déc. 06

### EDITORIAL

Voilà bientôt six mois que la Municipalité, issue des urnes de mars dernier, est en fonction. Lors de la séance du Conseil général du 7 novembre dernier, ce ne sont pas moins de 8 préavis qui ont été présentés. Quatre d'entre eux concernaient les affaires financières: le budget, l'arrêté d'imposition, le plafond d'endettement de la commune et l'autorisation pour la Municipalité d'engager des dépenses exceptionnelles. Deux préavis, d'ordre administratifs, invitaient le Conseil à approuver les nouveaux statuts d'associations dont la commune est membre, la RAS (Régionalisation de l'Action Sociale) d'une part, et l'ARRIBRU (Association pour l'alimentation en eau potable de la Région des tunnels d'Arrioules et des Bruyères) d'autre part. Enfin, la Municipalité sollicitait deux crédits, l'un pour une étude de la rénovation du bâtiment communal d'Arrioules, et l'autre pour l'installation du chauffage central à gaz et la transformation de la salle de bain de l'appartement du bâtiment communal de Rovray.

Toutes ces propositions ont été acceptées par les membres du Conseil général de Rovray. Par ailleurs la Municipalité s'est ralliée aux suggestions de la commission, en reconnaissant leur bien-fondé, de renoncer à l'installation de panneaux solaires thermiques et d'un adoucisseur au bâtiment communal de Rovray.

La Municipalité tient à souligner le travail de qualité fourni par les deux commissions, qui par leurs remarques et suggestions permettent d'améliorer les propositions de la Municipalité. Il s'agit d'un exemple positif de coopération entre le législatif et l'exécutif qui mérite d'être relevé.

Les offres pour la pose d'un chauffage central à gaz naturel au bâtiment communal de Rovray sont entre les mains de la Municipalité. Lorsque vous lirez ces lignes, le mandat d'exécution des travaux aura été attribué, et ces derniers débiteront en début d'année. Ils seront alors suivis par la rénovation de la salle de bain.

Toujours dans le domaine des bâtiments, nous profitons de ce neuvième numéro des z'Ecové et lè Potai pour informer les habitants d'Arrioules, qu'ils seront consultés, durant la première moitié de l'an prochain, sur le projet de rénovation du bâtiment communal de leur village.

Ce numéro est accompagné des dates et horaires d'ouverture des déchetteries de nos villages. A ce sujet, nous informons les agriculteurs qu'ils peuvent dorénavant apporter à la déchetterie de Rovray les enveloppes de balles de silos et autres "big bags" d'aliment ou d'engrais. Des essais effectués avec la presse à cartons ont démontré qu'il était possible de transformer ces dernières en ballots facilement transportables, pour autant que ces enveloppes soient sèches et exemptes de corps étrangers. Ceux-ci seront alors enlevés avec les ordures ménagères. En mettant ce service gratuitement à disposition des agriculteurs, la Municipalité souhaite voir disparaître les feux sauvages de déchets. D'avance nous remercions chacun de sa collaboration.

Les relevés des compteurs d'eau à Rovray, effectués durant la première quinzaine de novembre font apparaître pour tous, une consommation supérieure à celle de l'an passé. La raison tient au fait que la période prise en compte couvre environ douze mois, de novembre à novembre, alors que le décompte de l'an passé portait seulement sur dix mois (de fin décembre à début novembre).

Pour conclure, nous vous invitons à découvrir la Place du Signal à Rovray (ancien réservoir d'eau potable). Son aménagement, effectué par les hommes de la Protection civile, vous permettra d'y jouir d'un magnifique point de vue sur le Jura, le lac, et par beau temps même jusque sur les Alpes.

La Municipalité vous souhaite de joyeuses fêtes et vous adresse ses meilleurs vœux pour l'an nouveau.

André Gallandat, Syndic

# Qualité de l'eau potable en 2006

## Provenance

*Arrissoules* : réseau ARRIBRU

*Rovray* : source communale

## Désinfection

*Arrissoules* : traitement partiel (chloration)

*Rovray* : pas de traitement

## Contrôles sanitaires

*Arrissoules et Rovray* : par le laboratoire cantonal vaudois

## Paramètres physiques et chimiques

### *Arrissoules*

pH	7.8
Conductivité à 20°C (uS/cm)	595
Turbidité (UT/F)	0.2
Dureté totale (°F)	34.8
Dureté carbonatée (°F)	30.6
Calcium (mg Ca/l)	100
Magnésium (mg Mg/l)	24.0
Sodium (mg Na/l)	7.8
Potassium (mg K/l)	2.5
Hydrogénocarbonates (mg HCO <sub>3</sub> /l)	373
Sulfate (mg SO <sub>4</sub> /l)	26.0
Nitrate (mg NO <sub>3</sub> /l) seuil de tolérance 40 mg/l	20.4
Chlorure (mg Cl/l)	14.7
Oxydabilité	1.2
Carbone organique total (mg C/l)	0.6
Ammoniaque (mg NH <sub>4</sub> /l)	0.000
Nitrite (mg NO <sub>2</sub> /l)	0.000
Orthophosphate (mg PO <sub>4</sub> /l)	0.010

### *Rovray*

pH	7.6
Conductivité à 20°C (uS/cm)	726
Turbidité (UT/F)	0.4
Dureté totale (°F)	42.3
Dureté carbonatée (°F)	34.2
Calcium (mg Ca/l)	139
Magnésium (mg Mg/l)	18.6
Sodium (mg Na/l)	7.8
Potassium (mg K/l)	1.6
Hydrogénocarbonates (mg HCO <sub>3</sub> /l)	416
Sulfate (mg SO <sub>4</sub> /l)	22.0
Nitrate (mg NO <sub>3</sub> /l) (seuil de tolérance 40 mg/l)	44.0
Chlorure (mg Cl/l)	28.0
Oxydabilité	1.4
Carbone organique total (mg C/l)	0.7
Ammoniaque (mg NH <sub>4</sub> /l)	0.000
Nitrite (mg NO <sub>2</sub> /l)	0.000
Orthophosphate (mg PO <sub>4</sub> /l)	0.015

## Conclusions

L'eau distribuée à Arrissoules et Rovray était conforme aux normes en vigueur. Celle de Rovray présentant cependant une teneur en nitrates dépassant la norme, **elle est déconseillée pour la préparation des biberons pour nourrissons.**

Eau dure à Arrissoules et très dure à Rovray.

## Pour nous contacter

Bureau communal de Rovray Tél. 024/430.20.13

## Recommandation pour une bonne utilisation de l'eau potable

- Après quelques jours d'absence, il faut purger les conduites quelques instants avant de boire l'eau.
- Il faut consommer l'eau du réseau d'eau froide uniquement, celle-ci peut être stockée au frais dans un récipient fermé jusqu'à 24 heures.



## Administration communale



Le bureau communal sera fermé les lundis 25 décembre 2006 et 1<sup>er</sup> janvier 2007



### A tous les propriétaires de chiens

Afin d'établir le recensement au 1<sup>er</sup> janvier 2007, nous vous prions d'annoncer votre(vos) chien(s) au greffe municipal au plus tard le 31 janvier 2007.

Merci de votre compréhension



### Vos toilettes ne sont pas une poubelle

Afin de faciliter le travail des responsables de nos STEP et d'éviter des frais de réparation coûteux, nous vous prions de ne pas jeter vos ordures dans les toilettes. Voici quelques objets retrouvés aux STEP et qui n'ont rien à y faire : serviettes, slips, panosses, etc.



### Temple de Rovray

Depuis de nombreuses années il existe un fonds pour la réfection du temple de Rovray. Afin que ce compte ne rentre pas dans les comptes de la paroisse et que l'argent ne soit utilisé à d'autres fins, il a été décidé d'alimenter ce compte uniquement par des dons. La gestion de ce compte est assurée conjointement par la Municipalité, et par le (la) représentante de la commune au Conseil de paroisse.

### La mémoire des « Anciens »

Le DVD est en cours de réalisation. Cette dernière prend un peu plus de temps que prévu et sera disponible au printemps 2007.





**FETE DE NOEL**  
**A l'église de Rovray**  
**le dimanche 24 décembre à 20h<sup>00</sup>**  
**suivie d'une collation à la salle du collège**



**BAR DE NOEL**



La jeunesse organise sont traditionnel bar de Noël le samedi 23  
décembre à Rovray



Bienvenue aux nouveaux habitants domiciliés dans nos villages :

**A Arrissoules:** Allard Jack et Colette

**A Rovray:** Vernez Mandy, fille de Sylvie et Laurent née le 10.11.06

Départ :

**D' Arrissoules :** Ducry Monique

**De Rovray :** Gallandat Laurence

**Décès :** Gallandat Ida, le 26 août, et Fivat Ida le 29 novembre.

